

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

Notice sur le supplice de la croix

Portement de croix.—Chez les Romains, les condamnés portaient leur croix. Artémidore et Plutarque l'attestent. Pendant les portements de croix, un joueur de flûte précédait le cortège, pour faire venir le peuple. Les bourreaux criaient par la ville la cause du supplice, et, pour augmenter les souffrances de ces malheureux, ils les aiguillonnaient, puis les crucifiaient, dépouillés de leurs vêtements.

Erection de la croix.—Tantôt la victime était attachée par terre à la croix, qui était ensuite élevée avec son fardeau ; tantôt la croix était d'abord dressée, et le condamné attaché avec des cordes, puis cloué.

Mode d'attache à la croix.—Les crucifiés étaient souvent fixés avec des clous. Les Grecs appelaient le crucifiement : *Clavifixio*. On trouve dans un passage de Démosthènes, traduit par Ulpian, qu'on était attaché à la croix avec des clous. Lorsque Titus fit crucifier un si grand nombre de Juifs, les soldats romains, par manière de jeu, fixaient les clous de diverses manières, ce qui prouve la variété du supplice mise à la disposition des bourreaux.

Dans un dialogue de Lucien, relatif au crucifiement de Prométhée, Mercure dit à celui-ci : “ Donne la main droite ; quant à toi, Vulcain, attache-la fortement à coups de marteau, et donne l'autre ensuite